

CAP Territoires Durables : Une plateforme pour bien démarrer le mandat 2026-2032

A quelques jours du début du mandat local 2026-2032, **CAP Territoires Durables** présente une version complète et consolidée de sa plateforme après avoir été testée par différentes collectivités ! Elle permet aux élus et à leurs services de gagner du temps et de bien démarrer leur mandat. France Villes et territoires Durables (FVD) entreprend une tournée nationale de lancement des mandats au bénéfice des collectivités. Retrouvez **en Une du site** Internet la première vidéo mettant en exergue l'engagement des partenaires.

Le déploiement de **CAP Territoires Durables** débute lundi 9 mars 2026 :

- **une communication spécifique va jalonner les prochains mois**, avec la publication ce lundi d'une [1ère vidéo](#) montrant la mobilisation collective des contributeurs de la plateforme. Des capsules et focus thématiques seront publiés régulièrement sur les réseaux sociaux et la plateforme Internet.
- **France Villes et territoires Durables organise en 2026 une tournée nationale de lancement des mandats locaux**. Les rencontres se dérouleront dans des formats adaptés : webinaires, interventions lors des journées nationales organisées par les partenaires, journées dans les territoires auprès des élus, services et partenaires locaux (échelles métropolitaine et départementale...) avec l'étude de cas réels.

CAP Territoires Durables en quelques mots :

Face aux bouleversements environnementaux, à leurs impacts socio-économiques et aux contraintes budgétaires, les collectivités sont en première ligne : comment garantir la pérennité des projets et des investissements ? comment renforcer la qualité des arbitrages ?

Fruit d'un partenariat national (collectivités, scientifiques, services et agences de l'Etat, entreprises, experts), CAP TD est une plateforme en accès libre offrant un CAP commun aux collectivités locales de toute taille :

- **Connaitre** les données locales les plus à jour et compléter leur vision à 360° des enjeux (environnementaux, socio-économiques, d'adaptation et de disponibilité des ressources), grâce aux meilleures sources de données existantes et aux outils des partenaires, rassemblés au même endroit.
- **Arbitrer** et prioriser les projets du prochain mandat (requalification des espaces et du bâti, installation de services, toilettage des PPI, rédaction des SCoT et PLUi...) pour garantir la pérennité des investissements face aux dérèglements environnementaux, avec des supports totalement adaptables aux priorités locales.
- **Planifier** les transitions écologiques locales en cohérence avec la trajectoire impulsée par l'Etat (COP régionales, CRTE, Budget vert...).

Contact :

Christophe Leikine, Directeur Collectivités et Territoires
christophe.leikine@francevilledurable.fr - 06 07 64 63 31

